



### **C'est quoi Les Rendez-vous Economiques (LRE) ?**

Les LRE sont des matinales qui ont lieu environ toutes les deux semaines, soit une vingtaine de matinales dans l'année.

Elles se déroulent à chaque fois dans un nouveau lieu de 8h15 à 10h30.

C'est aussi l'opportunité de rencontrer une quarantaine de dirigeants à chaque matinale.

### **Qui est concerné par les LRE ?**

Tous les professionnels sont concernés par les LRE, aussi bien les auto-entrepreneurs, que les PME. Quelle que soit votre activité, vous avez votre place dans les rendez-vous économiques.

### **Quel est l'intérêt de l'émission ?**

L'intérêt de l'émission est de créer un échange entre tous les participants, et de communiquer sur son entreprise/activité professionnelle autour du thème commun (défini lors de la matinale).

### **Comment fonctionne l'émission ?**

L'émission commence à 8h15 : arrivée et enregistrement des participants, avec café d'accueil.

La présentation de l'émission démarre réellement à 8h30 avec Philippe Desportes. Il y a ensuite la présentation du lieu d'accueil. Les interviews commencent à 9h : en premier le lieu d'accueil pour lequel l'interview dure 10 minutes, ensuite les personnes qui se sont inscrites aux interviews, 5 minutes par personnes. Ces interviews sont finalisées par une carte blanche.

Une fois les interviews finies, il y a un temps d'échange pour les participants.

### **Quel est l'intérêt d'une communication digitale ?**

L'intérêt d'une communication digitale est de pouvoir toucher plus de monde en moins de temps. Lorsqu'une interview est réalisée, elle est visible sur les réseaux locaux tel que TV Locale Nantes (Loire Atlantique - Pays de la Loire), Mon site media, ActuOuest, Smartezo. Et ensuite en temps que propriétaire de la vidéo vous pouvez la poster sur votre site internet, et vos réseaux sociaux tel que LinkedIn ou Facebook.



### C'est quoi la notoriété ?

La notoriété vous permet de vous faire connaître de façon avantageuse. En passant devant les caméras des **Rendez-vous économiques**, votre vidéos est diffusée par des médias. Ce sont les médias qui vous apportent votre notoriété. En diffusant vos propos et votre image, ils crédibilisent votre action. Le média apporte de la sincérité à votre message.

### L'interview est-elle un passage obligé ?

L'interview n'est pas un passage obligé dans un premier temps. Cependant lorsque vous devenez partenaire, vous souscrivez à un certain nombre d'interviews (3 – 5 ou 8). Ce qui vous laisse le temps de trouver un thème qui vous convient et sur lequel vous serez plus à l'aise pour communiquer.

### J'ai déjà un réseau professionnel, quel est l'intérêt d'adhérer à un autre réseau ?

Les **Rendez-vous économiques** est un nouveau concept de réseau professionnel. Il vous permet d'effectuer des interviews/ vidéo qui seront diffusées, suite à votre accord, sur les réseaux locaux.

Ce sont deux matinales par mois soit environ 20 matinales dans l'année et qui englobe toute la Loire Atlantique.

Adhérer à un nouveau réseau permet d'accroître sa visibilité sur internet, et de faire de nouvelles rencontres lors des matinales.

### Qu'est-ce qu'une « carte blanche » ?

La carte blanche est l'intervention qui finalise la série d'environ 10 interviews.

La carte blanche est donc une intervention qui permet de clôturer la première partie de la matinale, mais c'est aussi un moment d'échange où les participants peuvent poser des questions à la personne qui effectue la carte blanche.

Pour faire la carte blanche il faut être à l'aise avec le thème de la matinale. Pour avoir « carte Blanche » sur le thème de votre choix, il faut être partenaire de l'émission.



### Qu'est ce qui se passe avec ma vidéo ?

Une fois la matinale finie, votre interview va passer au montage. L'organisateur des **Rendez-vous économiques**, Philippe DESPORTES, vous enverra un lien vers cette vidéo afin que vous puissiez la valider avant qu'il ne la poste sur les médias locaux. Si vous êtes invités, cette vidéo restera 48h sur les réseaux.

Si vous êtes **partenaire**, votre vidéo restera sur les réseaux, et vous aurez aussi la liberté de la poster sur votre site internet, et/ou sur vos réseaux sociaux tel que LinkedIn. Il n'appartient qu'à vous de faire vivre votre vidéo !

Votre vidéo est un outil de communication, n'hésitez pas à l'utiliser régulièrement.

### Comment faire quand je suis visiteur ?

Lorsque vous êtes visiteur, vous avez aussi le droit de vous faire interviewer, n'hésitez pas à vous inscrire. Une fois votre vidéo d'interview réalisée, elle restera disponible sur les médias locaux pendant 48h.

### Quel est l'impact des vidéos sur internet ?

Nous mesurons le nombre des vues des vidéos sur le TV Locale qui héberge toutes nos productions. Les vidéos interviews atteignent les 500 vues dans les 7 jours. Les reportages sur les matinales dépassent les 1000 vues en 3 jours. Au total, toutes les vidéos cumulées sur un mois obtiennent un minimum de 50 000 vues. LRE Productions produit + de 30 vidéos mensuelles, ce qui explique un tel impact auprès des réseaux.